



Association «Chemiré Patrimoine»

Assemblée Générale du samedi 6 avril 2024
Salle Chauvelier
CHEMIRE en CHARNIE

25 personnes étaient présentes à cette assemblée générale.

Rapport d'activités: présenté par le président Philippe GREGOIRE

L'association compte, en 2023, 55 adhérents .

Les actions en 2023

- Journées débroussaillage et entretien des chemins les 23 et 30 mai (Etival, chemin de la Gestière, CR 44) par 5 bénévoles de l'association,
- Réfection de la peinture de la porte de la chapelle et pose d'un jet d'eau au bas de la porte, huilage du parquet
- Participation à la fête du livre de Chemiré le 25 juin.
- Journées du patrimoine (16 et 17 septembre).

Le nombre de visiteurs, (120) sur les 2 sites, chapelle d'Etival et église Saint Gilles de Chemiré, est supérieur à celui de l'an dernier.

De plus, environ 40 personnes, groupes de randonneurs ou touristes de passage ont aussi visité la chapelle au cours de l'année.

Lors de ces journées, une exposition relative aux différentes étapes de la restauration du Christ en croix a été présentée à la chapelle et une animation musicale s'est déroulée à l'extérieur le dimanche après-midi.

De même, l'artiste Tallani présentait ses portraits au stylo bille sur les murs de l'église.

- Un nouveau site internet a été créé pour Chemiré Patrimoine, <http://chemirepatrimoine.org> Il présente et met en valeur l'ensemble du patrimoine de la commune.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Rapport financier présenté par Françoise COQUILLE, trésorière,

- **Les recettes se montent à 1414,62 € et les dépenses s'élèvent à 3414,81 €.** Il en résulte un déficit de 2000,19 €. Ce déficit s'explique par l'aide de 2511 € apportée à la commune pour le financement de la restauration du Christ en croix. Sans cette dépense exceptionnelle, le résultat de l'année serait de 510,81 €.
- **Fin 2023 l'association dispose d'une trésorerie de 5560,03 €.**

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Projets 2024

- **Débroussaillage et entretien des chemins** en relation avec « Animation Loisirs »: Une journée participative (plutôt un samedi) est à prévoir fin mai avec sollicitation des adhérents de Chemiré Patrimoine et d'Animation Loisirs.

- **Participation à la fête du livre** le 9 juin prochain organisée par Animation Loisirs
- **Travaux de restauration de la chapelle**
 - Les vitraux sont en cours de fabrication et devraient être posés fin Mai. Pour mémoire ces travaux font suite aux dégradations liées à une averse de grêle, ils sont à la charge de la commune qui a obtenu le financement par les assurances.
 - Le dossier en cours est celui de la restauration de la fresque et des décors peints. La commune à obtenu un accord de subvention du département mais il lui manque celui de la DRAC. Ces travaux deviennent urgents car la fresque se dégrade rapidement. Chemiré Patrimoine participera au financement.
- **Eglise** : A l'initiative de la commune, un dossier de demande de subvention est en bonne voie pour la réparation de la cloche
- **Entretien chapelle et église**: une journée participative est à prévoir en mai ou juin.
- **Edition d'un livret « Etival en Charnie, Marie Brossard »** Ce document rédigé et illustré par François Plumas pourrait être édité sous forme d'un livret sur le modèle de ce qui avait été fait pour les cartes postales anciennes et proposé au public lors de diverses manifestations
- **Journées du patrimoine des 21 et 22 septembre.**
 - Visite libre de l'église et de la chapelle
 - Animation musicale : des contacts ont été pris pour un concert dont le lieu reste à déterminer entre église ou chapelle
 - Autres animations éventuelles : lecture à voix haute du texte rédigé par François Plumas sur «les oies d'Etival et Marie Brossard», exposition d'artistes locaux

Accès à la chapelle.

La procédure pour retrouver un véritable droit d'accès est toujours en cours et les dossiers sont bouclés mais il n'y a toujours pas de décision (problème d'encombrement des tribunaux...).

A l'issue de la procédure, la question du devenir du bâtiment de l'Audience, à l'état de ruines, sera posée compte tenu de la dangerosité qu'il peut représenter.

Élections au Conseil d'Administration

- Les membres sortants du conseil d'administration sont Martine Letourneur et Philippe Grégoire. Ils sont reconduits pour un nouveau mandat

➤ **Les membres du conseil d'administration:**

Président : Philippe GREGOIRE,

Vice-Présidente : Odette PLU,

Trésorière : Françoise COQUILLE,

Secrétaire : Jean Michel GROUSSEAU,

Membres: Charline Fouquet, Chantal Grousseau, Christophe Krakus, Martine Letourneur,

Président d'honneur: Michel Leturmy

Débat concernant le projet « Coucoo ».

Le président évoque le projet de la société Coucoo concernant l'implantation d'un « parc résidentiel de loisirs » sur le site du Moulin de l'Abbaye appartenant à la Fédération départementale de pêche de la Sarthe. Ce site est lié à l'histoire de l'abbaye d'Etival et se situe en partie à proximité de la chapelle. Le projet ainsi que la modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) seront soumis à enquête publique du 19 avril au 21 mai 2024. Le dossier est consultable sur internet sur le site de la communauté de commune LBN,

<https://www.cc-lbn.fr/actualite/avis-de-concertation-mise-en-compatibilite-du-plu-de-chemire-en-charnie/>, en mairie de Chemiré et au siège de la communauté de communes LBN à Loué.

Compte tenu de l'objet de notre association, Philippe Grégoire considère que Chemiré Patrimoine se doit d'émettre un avis à l'occasion de cette enquête publique et ouvre le débat.

Les personnes qui le souhaitaient ont pu s'exprimer et le débat fut animé. Compte tenu de ses fonctions de maire, Jean Paul Coquille n'a pas voulu y prendre part mais a souligné qu'il était sain de l'engager.

Le débat n'a pas été enregistré donc il est difficile d'en faire un compte-rendu exhaustif, aussi nous en avons extrait ce qui nous semble être les principales idées et opinions émises sans y mentionner leur argumentation.

Pour les personnes opposées ou plutôt opposées au projet :

- Le site concerné (30 ha environ) qui comprend un étang, des zones humides et boisées et une prairie est singulier, riche en biodiversité et doit continuer à être préservé. Le projet en lui-même et la modification du zonage qui en découlent seront dommageables pour la biodiversité.
- Le projet a une finalité commerciale et lucrative qui prendra le pas sur toute autre considération en particulier environnementale.
- Le projet est surdimensionné par rapport au site, le nombre de « cabanes » mentionné dans le projet étant supérieur à celui qui avait été annoncé lors de la réunion publique de présentation.

Pour les personnes favorables ou plutôt favorables :

- La société Coucoo a pris des engagements pour le respect de l'environnement tant au niveau de l'aménagement du site que de sa gestion en fonctionnement.
- La société s'est également engagée à laisser le site accessible à la population locale (piétons).
- Le site est à vendre et, à l'heure actuelle, il n'existe pas de projet alternatif sur lequel on puisse donner un avis.
- Le projet peut contribuer à faire connaître le patrimoine naturel et historique environnant et profiter à l'activité économique locale.

A la suite de ce débat, quelques personnes ont souligné la difficulté qu'il y aura, pour l'association, à rédiger un avis représentatif des différentes opinions ou ont souhaité que l'association ne se prononce pas.

Un vote à main levée a permis de constater qu'une majorité des personnes présentes souhaite que l'association émette un avis à l'occasion de l'enquête publique. A charge aux membres du bureau de s'atteler à la tâche.

Le 11 avril 2024

Le secrétaire : Jean Michel CROUSSEAU

